



**Réserve naturelle
régionale
des étangs du Petit
et du Grand Loc'h**



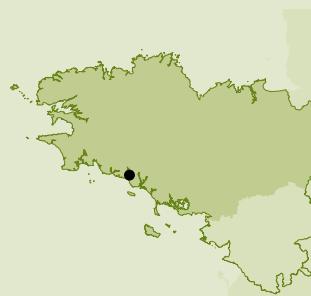
Un peu d'histoire

À la fin du XIX^e siècle, l'État, alors propriétaire du site, décide de vendre ce « lais de mer du Loc'h » pour qu'il soit asséché puis cultivé. Ce bras de mer est alors progressivement poldérisé par la construction d'une digue et d'un ouvrage sur la rivière la Saudraye (qui traverse la réserve) limitant la remontée de la mer. Dans les années 1920, des clapets à marées sont installés dans cet ouvrage pour soustraire complètement le marais aux influences maritimes. Avant la mise en culture du Loc'h en 1950, un réseau de canaux est creusé dans le Grand Loc'h. Un système agricole de polyculture-élevage s'y développe jusqu'en 1992.

En 1994, le Grand Loc'h est racheté par le Département du Morbihan et la Fondation pour la protection des habitats de la faune sauvage. La vocation du lieu évolue alors vers une gestion plus écologique. Deux contrats nature avec la Région Bretagne s'enchaînent, permettant de mener des inventaires naturalistes et les premiers travaux d'aménagement. Ces démarches aboutiront au classement du site en Réserve naturelle régionale en 2008.

Ancien bras de mer plus ou moins ouvert sur l'océan, le Loc'h a toujours évolué au gré des dynamiques naturelles. Celles-ci ont progressivement été contraintes par des aménagements artificiels conduisant à la poldérisation de ce territoire. Aujourd'hui, un patrimoine naturel remarquable s'épanouit dans ce marais arrière littoral.

Aujourd'hui, la réglementation européenne sur la restauration des continuités écologiques des rivières et fleuves côtiers implique l'aménagement de l'ouvrage à la mer pour reconnecter la Saudraye à l'océan. L'objectif est de permettre aux poissons migrateurs et aux sédiments de se déplacer sans obstacle. Le Loc'h va ainsi retrouver son caractère maritime passé. Accompagné de ses partenaires techniques, scientifiques et financiers, le gestionnaire a mis en place un observatoire des changements du site : de nouvelles actions de suivi du patrimoine naturel, de la nappe d'eau, du paysage et des perceptions sociales seront mises en œuvre. Par ailleurs, la réserve continue de s'ouvrir au monde de la recherche, bénéficiant ainsi de connaissances précieuses à la compréhension de son histoire, son fonctionnement et de ses évolutions.



Carte d'identité



COMMUNE: Guidel (56)

Surface: 125 ha

NOMBRE D'ESPÈCES INVENTORIÉES:

environ 1 500 espèces végétales et animales

PROPRIÉTAIRES: Conservatoire du littoral, Département du Morbihan, Commune de Guidel, Lorient Agglomération, État

CLASSEMENT RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE: 2008

GESTIONNAIRE: Fédération départementale des chasseurs du Morbihan

FINANCEMENTS: Région Bretagne, Fonds européens, Office français de la biodiversité, Département du Morbihan, Commune de Guidel, Lorient Agglomération, Fédération nationale des chasseurs, Fédération départementale des chasseurs du Morbihan, Agence de l'Eau Loire-Bretagne



1

COUVERTURE. Ambiance hivernale sur les canaux du Grand Loc'h. © Emmanuel Berthier

1. Le Petit Loc'h, marais littoral arrière dunaire. © Emmanuel Berthier

2. Animation sur la faune de la mare avec une école primaire de Guidel.

© RNR étangs du Petit et Grand Loc'h - Romain Bazire

3. Au printemps, l'Orchis à fleurs lâches fleurit dans les prairies du Grand Loc'h.

© RNR étangs du Petit et Grand Loc'h - Romain Bazire

4. L'observatoire de Quéverne permet l'observation des oiseaux d'eau en hiver. © Emmanuel Berthier

5. Sur le Loc'h, site d'hivernage d'importance dans le secteur de Lorient, le Vanneau huppé est l'espèce d'oiseaux la plus représentée.

© RNR étangs du Petit et Grand Loc'h - Jean-Philippe Gruson

6. Présente sur les dunes du Petit Loc'h, la Linaire des sables est protégée au niveau régional.

© RNR étangs du Petit et Grand Loc'h - Romain Bazire

7. Le discret et menacé Butor étoilé se rencontre en hiver dans les roselières du Grand Loc'h. © Paul Veillon

8. Relève des verveux pour le suivi de l'évolution du peuplement piscicole en vue de la reconnexion à la mer de la Saudraye.

© RNR étangs du Petit et Grand Loc'h - Romain Bazire

9. L'Anguille européenne, menacée d'extinction en Europe, est présente en faible quantité sur le bassin versant.

La restauration de la continuité écologique de la Saudraye contribuera à la recolonisation du site par cette espèce.

© RNR étangs du Petit et Grand Loc'h - Romain Bazire

10. Pendant près de 20 ans, le pâturage par les chevaux a contribué à la conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire.

Le troupeau a été retiré pour préparer la reconnexion à la mer de la Saudraye.

© RNR étangs du Petit et Grand Loc'h - Jean-Pierre Pichard



2



3



4



5



6



7



9



8



10

Les richesses du site

La richesse biologique du Loc'h est remarquable au regard d'une importante mosaïque de milieux et d'une saisonnalité marquée. Des habitats spécifiques s'y développent comme les prairies subhalophiles sur le Grand Loc'h qui, plus ou moins riches en sel, sont gorgées d'eau en hiver et sèches en été. Au printemps, les Orchis à fleurs lâches embellissent ces prairies et côtoient les discrètes Puccinellies distantes. L'Alouette des champs et le Pipit farlouse profitent de ces espaces ouverts et riches d'innombrables insectes pour nicher et se nourrir.

UNE DIVERSITÉ D'HABITATS ET UNE SAISONNALITÉ MARQUÉE

En bordure de réserve se développent des roselières utilisées par la Locustelle luscinoïde et le Bruant des roseaux en période de reproduction, ou encore par le Butor étoilé et le Phragmite aquatique en période de migration. À la nuit tombée, les chauves-souris comme le Grand rhinolophe ou la Noctule commune profitent de ces bordures naturelles pour se déplacer et chasser des insectes. Les mares et les canaux

offrent également des conditions de vie idéales pour les amphibiens. Abritée derrière la dune, la zone humide du Petit Loc'h accueille un peuplement piscicole des milieux salés représenté par le Mulet porc et doré, le Flet européen ou le Bar commun. L'Anguille européenne, au cycle de vie fascinant, parvient à coloniser la Saudraye, mais les clapets à marées installés en aval de la réserve limitent sa progression. Entre vases meubles et dunes fixées, des plantes remarquables s'y épanouissent aussi comme le Petit scirpe, la Linaire des sables et la Potentille printanière. En hiver, le Grand Loc'h se gorge d'eau au bénéfice des canards et des limicoles s'étant reproduits plus au nord et à l'est de l'Europe. Ils trouvent ici les conditions propices pour passer l'hiver. Ainsi, Canard souchet et Sarcelle d'hiver côtoient Pluviers dorés et Vanneaux huppés. Les effectifs se dénombrent par centaines, voire milliers certains hivers. Les oiseaux reproducteurs sont quant à eux partis hiverner plus au sud tandis que les insectes, les amphibiens et les chauves-souris se préservent du froid, bien cachés, et guettent l'arrivée des beaux jours printaniers.

Les Réserves naturelles régionales



UNE RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE, C'EST ...

*
Un périmètre classé pour 10 ans

*
Un règlement des usages qui s'applique à tous

*
Un ou plusieurs gestionnaires désignés qui élaborent et mettent en œuvre un plan de gestion (plan d'action)

*
Un comité de gestion annuel et consultatif associant tous les partenaires

*
Pour certaines Réserves naturelles régionales, un conseil scientifique qui accompagne le gestionnaire dans son action

un outil de préservation et de gestion

La biodiversité terrestre, aquatique et marine de la Bretagne constitue un facteur puissant d'attractivité, qui reste fragile face aux pressions, notamment humaines. C'est pourquoi la Région a fait de la protection de l'environnement une de ses priorités. Elle s'est ainsi engagée très activement en faveur de la préservation du patrimoine naturel et de la biodiversité, notamment grâce à la création de Réserves naturelles régionales dès 2005, année de prise de responsabilité sur le sujet.

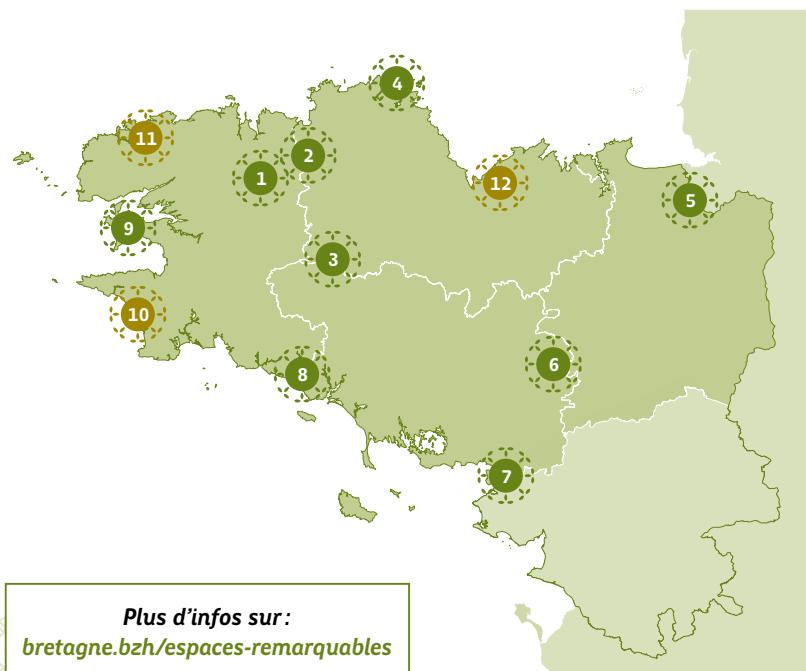
CONNAÎTRE, VALORISER ET SENSIBILISER

Les Réserves naturelles régionales (RNR) forgent l'identité du territoire breton et présentent un intérêt écologique et géologique majeur. Nées d'une dynamique élaborée et partagée avec les acteurs concernés (État, Conservatoire du littoral, Départements, collectivités locales, scientifiques, associations, usagères et usagers...), les RNR ont une triple vocation: la protection des espaces et des espèces, la valorisation du patrimoine et la pédagogie à l'environnement. Elles représentent des biotopes originaux ou constituent les derniers habitats de certaines espèces. De la préservation de ces milieux dépendent aussi la qualité de vie des habitantes et habitants et la vitalité économique et touristique de la Bretagne. C'est pourquoi les Réserves naturelles régionales ont aussi pour vocation l'accueil, l'information et la sensibilisation du public.

9 RÉSERVES NATURELLES RÉGIONALES ET 3 PROJETS EN COURS



- | | |
|---|--|
| 1 Landes et tourbières du Cragou et du Vergam | 7 Étang du pont de Fer |
| 2 Landes, prairies et étangs de Plounérin | 8 Étangs du Petit et du Grand Loc'h |
| 3 Landes et marais de Glomel | 9 Sites d'intérêt géologique de la presqu'île de Crozon (27 sites) |
| 4 Sillon de Talbert | 10 Projet «Dunes et paluds bigoudènes» |
| 5 Marais de Sougeal | 11 Projet «Marais, dunes et baies de Guissény» |
| 6 Landes de Monteneuf | 12 Projet «Landes de la Poterie» |



Plus d'infos sur:
bretagne.bzh/espaces-remarquables

À découvrir

La Réserve naturelle régionale des étangs du Petit et du Grand Loc'h peut se découvrir librement depuis le sentier du Loc'h. Ce sentier de découverte de

10 km est aménagé de caillebotis et de passerelles pour faciliter la promenade. Praticable en tout temps en chaussures de marche, il permet de sillonna le littoral, en empruntant une portion du GR34, jusqu'à l'arrière-pays bocager, entre forêt et verger.

Des panneaux pédagogiques enrichissent la balade et des observatoires ornithologiques facilitent l'observation des oiseaux d'eau, en hiver notamment.

Certains sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour préserver la tranquillité du lieu, veillez à :

- * rester sur le sentier
- * ramasser vos déchets
- * et tenir vos chiens en laisse.



Pour en savoir plus, contactez la Fédération départementale des chasseurs du Morbihan :
02 97 62 11 20
rnr.loch@fdc56.fr

La Fédération départementale des chasseurs du Morbihan, gestionnaire de la RNR des étangs du Petit et du Grand Loc'h

La Fédération départementale des chasseurs du Morbihan a pour objet de participer à la mise en valeur du patrimoine cynégétique local et à la protection et à la gestion de la faune sauvage et ses habitats. Association agréée au titre de la protection de l'environnement, elle gère plusieurs espaces naturels dans le département dont la Réserve naturelle régionale des étangs du Petit et du Grand Loc'h. Elle assure ici cette mission depuis 1994, avant même le classement, en lien étroit avec ses partenaires. Dans ce cadre, elle veille à sa préservation et accueille différents publics en mettant en œuvre des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.



**Fédération Départementale
des Chasseurs du Morbihan**

6 allée François Joseph Broussais 56 000 Vannes
02 97 62 11 20
rnr.loch@fdc56.fr

PARTENAIRES DE LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DES ÉTANGS DU PETIT ET GRAND LOC'H :



Mirva natur rannvroel al Loc'h Vihan hag al Loc'h Vras



Terouere de nature rejiona des etancs du P'tit e Grand Loc'h



RÉGION BRETAGNE
RANNVRO BREIZH
REJION BERTÈGN

283 avenue du Général Patton – CS 21101 – 35 711 Rennes cedex 7
Tél. : 02 99 27 10 10 | [X regionbretagne](#) | [f regionbretagne.bzh](#) | [region.bretagne](#) | [in Région Bretagne](#)
www.bretagne.bzh